

Prévenir les violences sexuelles par l'éducation À Lille, retours positifs sur un DU innovant

Dispensé à la fac de médecine de Lille, le nouveau diplôme universitaire sur la prévention des violences sexuelles et l'éducation à la sexualité suscite l'intérêt.

Des professionnels de santé – dont quatre internes en médecine générale et en pédopsychiatrie – mais aussi des spécialistes du travail social, du conseil conjugal ou de l'accompagnement éducatif : voilà à quoi ressemble la toute première promotion (sortie en mars) de ce DU unique en son genre.

Ce nouveau cursus se place « au carrefour de nombreuses disciplines », souligne le Dr Marie-Laure Gamet, médecin sexologue et responsable pédagogique du DU. Il a d'emblée intéressé « beaucoup de monde », confie-t-elle, car « la société était mûre » pour proposer ce type de programme.

L'objectif : proposer des outils de réflexion, d'analyse et d'actions en éducation à la sexualité afin de mieux prévenir et dépister les violences sexuelles et orienter précocement les personnes concernées – victimes ou auteurs.

À partir d'analyses de textes scientifiques et de situations cliniques, le programme en deux ans (140 heures) aborde les connaissances générales (anatomie, biologie du désir, développement sexuel...), les identités sexuées, la façon dont la sexualité est vécue dans la société, les normes sociales qui s'y rattachent, les mots utilisés et les stéréotypes, les facteurs de violences...

Les participants apprennent à concevoir des séances d'éducation à la sexualité de A à Z auprès de différents publics : élèves, collégiens, lycéens, détenus, résidents d'établissements pour jeunes et adultes handicapés, etc.

Généraliste en première ligne
Pauline, interne en médecine générale à Lille, a suivi les deux années de cours. « La prévention des violences sexuelles, c'est une problématique majeure dont on entend beaucoup parler, mais qui est difficile à percevoir lorsqu'on n'est pas

formé, témoigne-t-elle. Si on ne leur pose pas la question, les gens n'en parlent pas. » De fait, la sexualité est généralement abordée par les médecins à travers les risques (IST) ou les pathologies mais « pas sous l'angle du bien-être sexuel alors qu'il est important », juge l'interne.

Expliciter offre une occasion pour le patient d'évoquer d'éventuelles violences. Et dans ce domaine, « le généraliste se trouve en première ligne », poursuit Pauline.

La jeune médecin en formation a notamment apprécié les cours sur la communication. « Nous avons appris comment aborder le sujet et réagir sans a priori, en étant à l'écoute et en mettant des mots sur les choses sans être stigmatisant ».

Libérer la parole pour lever les tabous sur les violences sexuelles : une urgence qui a trouvé un large écho ces derniers mois dans la mobilisation sur les réseaux sociaux, notamment sous les hashtags #Metoo et #BalanceTonPorc.

De notre correspondante
Géraldine Langlois



Tout signalement d'anomalie fera l'objet d'un traitement, promet l'ANDPC

Qualité des actions Le DPC placé sous surveillance

La chasse aux actions non conformes est lancée par l'agence nationale du développement professionnel continu (ANDPC). Tout médecin ou acteur concerné peut signaler une anomalie ou un dysfonctionnement.

L'agence nationale du développement professionnel continu (ANDPC) tient parole. Depuis quelques jours, elle a ouvert un espace de signalement sur son site (www.agencedpc.fr) pour recueillir les irrégularités ou anomalies constatées sur une action ou un organisme de DPC.

Ces dysfonctionnements peuvent être variés : écart entre ce qui était annoncé et le déroulé dans une formation, défaut de fondement scientifique, niveau pas satisfaisant d'un formateur, propos porteurs de liens d'intérêts... L'agence est formelle. En structurant ainsi le recueil et le traitement des signalements, elle pourra garantir l'indépendance des actions proposées aux professionnels de santé.

Pour effectuer un signalement, la démarche est simplifiée. Il suffit

de remplir l'un des deux formulaires à disposition dans cet espace dématérialisé. Le premier document est prévu pour le professionnel qui a assisté à une action de DPC litigieuse. Le deuxième est ouvert à tout acteur souhaitant alerter l'ANDPC d'irrégularités.

Sanctions

L'ANDPC promet de respecter les règles de confidentialité lors du traitement des signalements. « C'est le service qualité de l'agence qui trie et lance les contrôles », indique l'ANDPC au « Quotidien ». Une procédure contradictoire est prévue pour dialoguer avec l'organisme de DPC. Quant aux signalements sur le contenu scientifique ou éthique, les membres de la commission scientifique indépendante (CSI) compétente ou du Comité d'éthique pourront intervenir, tout comme les services de la Miviludes pour les soupçons de dérive sectaire. Si des irrégularités sont établies, « des sanctions pourront être prises », prévient l'ANDPC.

Loan Tranthimy

TRAITEMENT SYMPTOMATIQUE DE LA RHINO-CONJONCTIVITE ALLERGIQUE (SAISONNIÈRE ET PERANNUELLE) ET DE L'URTICAIRE CHEZ LES ADULTES ET LES ADOLESCENTS (DE 12 ANS ET PLUS) (1) L'ÉVICTION DE L'ALLERGÈNE, LORSQU'ELLE EST POSSIBLE, EST LA PREMIÈRE ÉTAPE DU TRAITEMENT (2)

BILASKA

bilastine 20mg

contre les symptômes de l'Allergie

RHINO-CONJONCTIVITES ALLERGIQUES

URTICAIRE

MOLÉCULE ANTIHISTAMINIQUE

Bilaska est un traitement symptomatique, pas un traitement préventif

Pour de plus amples informations, consultez la base de données publique des médicaments : <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>

1) RCP BILASKA® en date du 26/12/2016.
2) HAS (Haute Autorité de Santé) Avis de la Commission de la Transparence BILASKA® en date du 06/07/2016.

Jeunes médecins

Pas de cotisation CARMF obligatoire pour les remplaçants non thésés

Les étudiants non thésés autorisés à pratiquer des remplacements ne seront finalement pas affiliés automatiquement à la CARMF en 2018 et seront ainsi dispensés de cotisation, ont salué plusieurs syndicats de jeunes médecins après deux mois de négociations avec la caisse de retraite et le ministère de la Santé.

Découvert sur le tard, un amendement à la loi Sécu 2018 automatisait, pour les étudiants non thésés autorisés à pratiquer des remplacements (même ponctuels), l'affilia-

tion aux régimes d'assurance-vieillesse et invalidité décès auprès de la CARMF. Ce texte avait provoqué la colère des structures jeunes (ISNI, ISNAR-IMG, ReAGJIR, SNJMG) soutenues par leurs aînés libéraux. Les internes dénonçaient même un sentiment de « racket » avec une cotisation forfaitaire obligatoire de plus de 3 000 euros.

L'ISNAR-IMG a annoncé des négociations pour 2019 afin de permettre aux remplaçants l'affiliation à la CARMF « pour qui elle est nécessaire et intéressante ».

Formation au massage cardiaque

« Choquez-nous » : deux médecins en campagne

« Choquez-nous ! » est un projet monté par deux étudiantes en médecine bordelaises visant à former la population au massage cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur. « On constate que les gens ont peur de mal faire les gestes ou appréhendent d'utiliser les défibrillateurs », explique Margaux, en 2e année de médecine et à l'origine du projet. 120 carabins de la 2e à la 5e année se sont portés volontaires pour former la population le 16 juin sur la place Pey-Berland, à Bordeaux. Deux sessions d'entraînement sont prévues pour préparer la journée. Pour l'occasion, ce ne sont pas des mannequins qui sont utilisés mais un kit de réanimation conçu par un cardiologue japonais.

Avec ce projet original, les carabins espèrent déclencher des réflexes utiles. Si le succès est au rendez-vous, les étudiantes souhaiteraient inclure ce programme dans le service sanitaire et diffuser la formation auprès des collégiens et lycéens. En France, l'initiation aux premiers secours s'effectue surtout lors de la journée défense et citoyenneté (JDC). « Nous accusons un retard, dans les pays nordiques, ils sont formés dès le plus jeune âge », confie Margaux. Selon les données de l'Université de Bordeaux, le taux de survie à la suite d'un arrêt cardiaque en France est de 5 % contre plus de 20 % dans les pays nordiques.